



Ordre du Jour :

1. **Introduction – Tour de Table ;**
2. **Rôles, attributions et conditions de participation ;**
3. **Plan d'action du groupe thématique AGR;**
4. **Prochaines étapes;**
5. **Divers.**

**Participants :** AFPE, AHA, FAPAMBEL-CAD, MINUSCA, OXFAM, PNUD, VCW, WALT.

**Rapporteur :** VCW

Thèmes	Commentaires	Actions à prendre	Responsables
<b>1. Introduction</b>	Auto présentation de chaque participant à la réunion. Un mot sur les missions stratégiques du groupe de travail AGR		
<b>2. Rôles, attributions et conditions de participation</b>	<p>Compte tenu des difficultés à définir séance tenante le rôle des membres du comité restreint, il a été convenu de mettre à la disposition de tous, le TDR du groupe ; ce qui a permis à chacun de se faire une idée avant le démarrage des travaux, notamment dans l'élaboration du plan d'action.</p> <p>Un tour de table a donné lieu à la présentation des membres présents nouvellement désignés pour le comité restreint. Il se présente ainsi que suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. VCW</li> <li>2. AHA</li> <li>3. MINUSCA</li> <li>4. WALT</li> <li>5. FAPAMBEL-CAD</li> </ol> <p>A ces organisations, s'ajoute le Lead (OXFAM), co-Lead (AFPE) et la Coordination du Cluster MSCC.</p> <p><b>Absents</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>6. FCA</li> <li>7. ACCES</li> </ol> <p>Ces membres ont été coptés suivant deux critères</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La présence aux réunions du cluster,</li> <li>- La participation et implication effective aux activités du cluster.</li> </ul> <p>Lesdits membres doivent s'engager à être présent ; dans le cas échéant, à justifier leur absence. Compte tenu du fait qu'il ne s'agit pas de représentation intuitu personae, ils peuvent se faire représenter, en cas d'absence, par d'autres membres de leur organisation.</p> <p>Après deux absences non justifiées, le partenaire perd sa place dans le comité et est remplacé par un autre sur la base de la liste des partenaires ayant manifesté « tardivement » la volonté de rejoindre le comité.</p>		
<b>3. Plan d'action du groupe thématique</b>	<p>Parlant du plan d'action, il a été convenu qu'à chaque réunion du groupe AGR, les réunions seront élaborées sur la base des problématiques précises. Ce plan d'action comporte trois articulations essentielles que sont :</p> <p><b>A. Relance des activités du groupe de travail</b></p> <p><b>B. Elaboration du Guide AGR</b></p> <p><b>C. Renforcement des capacités des membres du groupe</b></p> <p><b>A- relance des activités du groupe</b></p> <p>Ainsi, pour relancer les activités du groupe, il est convenu ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire des réunions avec des thématiques bien précises à chacune d'elle</li> <li>➤ Organiser au moins une réunion par mois et encourager les réunions virtuelles (mail, forum, réseaux sociaux, etc.), avec un administrateur qui pourra communiquer avec le groupe AGR.</li> </ul> <p>Exemple de thématiques qui pourraient faire l'objet d'échanges virtuelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprenariat des jeunes</li> <li>- Harmonisation des kits (AGR) <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faire le point sur les activités du groupe</li> </ul> </li> <li>• <b>B. Elaboration du guide AGR</b></li> </ul> <p>Le groupe restreint s'engage à proposer comme suit, un draft du plan de travail sur l'élaboration du guide et pourrait si nécessaire, l'approfondir pour enfin sortir un plan final d'élaboration du guide. Ces grandes lignes sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de l'idée d'AGR</li> <li>• Concepts et terminologie</li> <li>• Normes et principes d'une AGR</li> </ul>		

- Principale étape d'élaboration d'une AGR
  - Business plan
    - Etude de marché
    - Compte d'exploitation prévisionnel
  - Renforcement des capacités
    - Evaluer les besoins en renforcement des capacités
    - Plan de renforcement des capacités avec une liste d'activités indiquées (formation)
  - Mise en œuvre
  - Gouvernance (répartition des tâches, gestion du processus de prise de la décision)
  - Assurer la mise en œuvre
  - Suivi-évaluation d'impact AGR
  - Assurer la pérennité de l'AGR
- Conclusion

### C. Renforcement des capacités des membres du groupe AGR

Dans quelles mesures est-il possible de faire le renforcement des capacités dans le groupe ?

Ici, il a été convenu de l'évaluation des besoins en matière de formations des membres du groupe AGR

- Définir un plan de renforcement des capacités (Que chacun donne un besoin prioritaire).
- Cela se fera sur un bout de papier à distribuer. Le groupe restreint fait une liste de besoins sur une feuille et chaque membre fait un ou plusieurs choix comme indiqué dans les thématiques suivantes :

Thématique 1 : Choix et montage des AGR

Thématique 2 : L'entrepreneuriat

Thématique 3 : Microfinancement des AGR

Thématique 4 : Mécanismes de Gouvernance des AGR (veiller à ce que l'AGR) ; L'AGR et la cohésion sociale (améliorer la cohésion sociale des AGR)

Thématique 5 : AGR et approche genre

#### 4. Prochaines étapes

- Mise à jour d'un plan d'élaboration définitif du guide
- Elaboration du guide, si possible avant décembre 2018
- Renforcement des capacités des membres du groupe

#### 5. Divers